



BULLETIN D'ENGAGEMENT

LES 4 HEURES DU CMC

Du 17 au 20 Juin 2010

Course d'endurance au Circuit Carole (Tremblay 93)

Envoi au plus tard le 31 Mai 2010 (date de clôture).

N° de course souhaité

Nombre de machines engagées



PILOTE 1

PILOTE 2

NOM :

NOM :

PRENOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ADRESSE :

.....

.....

.....

.....

TEL :

TEL :

EMAIL :

EMAIL :

LICENCE (type-n°) :

LICENCE (type-n°) :

N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE :

N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE :

MOTO CLUB :

MOTO CLUB :



MACHINE 1

MACHINE 2

MARQUE :

MARQUE :

ANNEE ET MODELE :

ANNEE ET MODELE :

Cylindrée et nb de cylindres :

Cylindrée et nb de cylindres :

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE DISPONIBLE SUR www.carolemotoclub.fr

L'inscription engage chacun des 2 pilotes à respecter :

- le règlement particulier de l'épreuve et les règles générales et techniques de la Commission des Courses sur Route (CCR)
- les prescriptions du code sportif de la FFM,

Les participants reconnaissent céder à l'Organisation leur droit à l'image lors des 3 jours de compétition.

RAPPEL : Les inscriptions ne seront prises en compte que sous les conditions suivantes :

- Bulletin d'inscription correctement rempli (toutes les informations renseignées et lisibles)
- Le règlement suivant le tarif indiqué ci-dessous
- 1 chèque (séparé du règlement des inscriptions) de caution de 300 Euros par équipage
- 2 enveloppes timbrées (tarif lettre) à l'adresse d'un des pilotes (retour confirmation et chèque de caution)
- Envoi du dossier d'inscription par courrier au plus tard le 31 mai 2010 (date de clôture).

Les frais d'inscription comprennent la location des transpondeurs.

Les chèques de caution seront renvoyés par courrier postérieurement à la course au plus tard le 15 juillet 2010.

Les inscriptions répondant à tous les critères énoncés seront validées par les membres du Bureau du Club en tenant compte de leur ordre chronologique d'arrivée au secrétariat (cachet de la poste faisant foi). Au-delà des 70 équipages, les inscriptions seront placées sur liste d'attente suivant les mêmes critères chronologiques.

Le Carole Moto Club se réserve cependant le droit de refuser toute demande d'inscription sans justification et sans recours possible.

Les désistements seront possibles avant la date du 31 Mai 2010 sous forme d'un courrier. Postérieurement à cette date les frais d'inscription seront remboursés sous réserve que le plateau soit complet et qu'un équipage remplaçant ait été trouvé sur la liste d'attente.

Les frais d'inscription seront encaissés à partir du 31 Mai 2010. Des confirmations d'inscription seront envoyées par courrier au plus tard 10 jours avant la course.

MONTANT PAR PILOTE	Membres du CMC	Membres d'autres clubs
Avant le 31 mai 2010	250 €	280 €
Après le 31 mai 2010	270 €	300 €

	<u>MONTANT</u>	<u>N° CHEQUE</u>	<u>BANQUE</u>
ENGAGEMENT PILOTE 1			
ENGAGEMENT PILOTE 2			
CAUTION (1 par équipage)	300,00 €		

IMPORTANT !!! Préciser au dos de chaque chèque le NOM et N° de Téléphone du pilote engagé

L'inscription engage le pilote à respecter le règlement particulier de l'épreuve et les règles générales et techniques de la Commission des Courses sur Route (CCR) ainsi que les prescriptions du code sportif de la FFM. Les participants reconnaissent céder à l'Organisation leur droit à l'image lors des 3 jours de compétition.

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels et leurs motos sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Signatures

PILOTE 1 :

PILOTE 2